



# Village de Pointe-Fortune

---

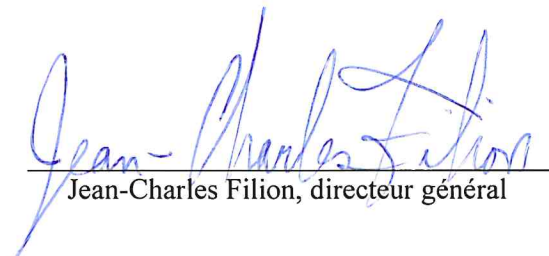
## CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023** à **19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2023.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 5 septembre 2023.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Adoption de la politique de gestion des plaintes.
6. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la demande de certificat d'autorisation, dans le cadre des travaux de rehaussement de la chaussée de la rue Réal-Larocque.
7. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de la route 342.
8. Programme de soutien à la démarche Municipalité Amie des Aînés – VOLET 1 - SOUTIEN À LA RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS.
9. Désignation de la personne élue au poste de responsable du dossier « aînés ».
10. Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
11. Autres sujets:
12. Période de questions.
13. Levée de la séance.

31 août 2023

  
Jean-Charles Filion, directeur général

---

***Si vous ne pouvez assister à la rencontre, s.v.p. aviser le bureau municipal au plus tard AVANT 15H30, le jour de séance. Merci de votre collaboration.***

---